

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
11 avril 2024
n° 14 / 8035^e
pages 673 à 720

CHRONIQUE / Procédure pénale

Brève contribution processualiste
à la réécriture du code de procédure pénale

> Emmanuel Jeuland

686

ÉDITORIAL

673 Attention : un train (de réformes) peut en cacher un autre !, *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 676 Cautionnement (disproportion) : pas d'obligation déclarative pour la caution
- 677 Société anonyme (président) : remplacement du directeur général
- 678 Subrogation (portée) : demande de remboursement anticipé d'un prêt
- 678 Responsabilité civile (réparation intégrale) : pas de contrôle de proportionnalité
- 680 Douanes (agents) : pouvoir de procéder à des auditions
- 681 Contrat de travail (transfert) : résiliation d'un contrat de location-gérance
- 683 Avocat (honoraires) : factures d'honoraires forfaitaires mensuelles

POINT DE VUE

684 Incinérer un musulman, *Xavier Labbée*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 692 **Chronique** : La porosité de la codification des atteintes aux personnes et des atteintes aux biens, *Florence Dequatre*
- 700 **Panorama** : Droit de la filiation, *Patrice Hilt*
- 711 **Notes** : L'abattage rituel avec étourdissement préalable réversible : une conquête du droit animalier européen, *note sous CEDH 13 févr. 2024, Jean-Pierre Marguénaud*
- 716 Du double délai de prescription de l'action en réduction, *note sous Civ. 1^{re}, 7 févr. 2024, Patrick Bouathong*

ENTRETIEN

720 Laurent Saenko – *Le Name & Shame* : une réponse adéquate aux vols à l'étalage ?

Lefebvre Dalloz

DALLOZ



Version numérique incluse*



322414



9 782993 224144

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
Ketty de Falco

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
Caroline Sordet

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
Hélène Hoch

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain Bénabent, Nicolas Dissaux,

Bénédicte Fauvarque-Cosson et Philippe Merle

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Pascal Deumier

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Protot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

Attention : un train (de réformes)
peut en cacher un autre !

673



ACTUALITÉS

676

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement (disproportion) :

pas d'obligation déclarative pour la caution,
Com. 4 avr. 2024

Cautionnement (recours personnel) :

plan de surendettement, *Civ. 1^{re}, 4 avr. 2024*

Consommation

Surendettement (commission) : saisine

du juge du contentieux, *Civ. 2^e, 28 mars 2024*

Société et marché financier

Société anonyme (président) : remplacement
du directeur général, *Com. 4 avr. 2024*

677

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Servitude (de « cour commune ») :

portée du non-respect de l'engagement,
Civ. 3^e, 28 mars 2024

Bornage (portée) : irrecevabilité de toute

nouvelle action, *Civ. 3^e, 28 mars 2024*

Contrat-Responsabilité-Assurance

Subrogation (portée) : demande de rembour-

sement anticipé d'un prêt, *Civ. 1^{re}, 4 avr. 2024*

Responsabilité civile (réparation intégrale) :

pas de contrôle de proportionnalité, *Civ. 3^e,
4 avr. 2024*

678

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Géomètre-expert (responsabilité) :

annulation d'un règlement d'urbanisme,
Civ. 3^e, 4 avr. 2024

679

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Perquisition administrative (documents) :

droit d'appel du préfet, *Crim. 3 avr. 2024*

Traitement des antécédents judiciaires :

nécessité d'une habilitation, *Crim. 3 avr. 2024*

680

DROIT PUBLIC

Fiscalité

Douanes (agents) : pouvoir de procéder

à des auditions, *Cass., ch. mixte, 29 mars 2024*

681

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Contrat de travail (transfert) : résiliation d'un
contrat de location-gérance, *Soc. 3 avr. 2024*

Comité social et économique : activités
sociales et culturelles, *Soc. 3 avr. 2024*

Négociation collective (obligatoire) : portée
d'un accord collectif, *Soc. 3 avr. 2024*

682

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Récusation (défaut d'impartialité) :

mainlevée d'hospitalisation sans

consentement, *Civ. 2^e, 28 mars 2024*

Registre du commerce et des sociétés :

appel des ordonnances du juge commis,
Civ. 2^e, 4 avr. 2024

Profession juridique et judiciaire

Avocat (honoraires) : factures d'honoraires
forfaitaires mensuelles, *Civ. 2^e, 4 avr. 2024*



POINT DE VUE

684

Incinérer un musulman
par Xavier Labbé



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

686

Brève contribution processualiste
à la réécriture du code de procédure pénale
par Emmanuel Jeuland

692

La porosité de la codification des atteintes
aux personnes et des atteintes aux biens
par Florence Dequatre

NOTES

711

L'abattage rituel avec étourdissement préalable réversible :
une conquête du droit animalier européen,
note sous CEDH 13 févr. 2024
par Jean-Pierre Marguénaud

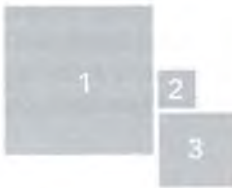
716

Du double délai de prescription de l'action en réduction,
note sous Civ. 1^{re}, 7 févr. 2024
par Patrick Bouathong

PANORAMA

700

Droit de la filiation
janvier 2023 – février 2024
par Patrice Hilt



ENTRETIEN

720

Laurent Saenko – *Le Name & Shame* :
une réponse adéquate aux vols à l'étalage ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://dalloz-revues.fr)